

Congrès AFSP Strasbourg 2011

ST 38 « Logiques de la participation politique, de la contestation à la démocratie participative »

Nez Héloïse, Université Paris 13, Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE), heloise.nez@gmail.com

Participer, et après ? Trajectoires d'individus et de collectifs investis dans des dispositifs participatifs à Paris et à Cordoue

Les dispositifs participatifs visant à associer les citoyens à l'élaboration des politiques locales se multiplient, depuis deux décennies, dans différents contextes en Europe (Bacqué et al., 2010 ; Sintomer, Herzberg et Röcke, 2008 ; Blondiaux, 2008 ; Bacqué, Rey et Sintomer, 2005 ; Font, 2001). Si la participation est souvent limitée en nombre et qu'elle tend à reproduire un « cens caché » (excluant les jeunes, les étrangers et les classes populaires), pour reprendre l'expression de Daniel Gaxie (1978), les citoyens qui prennent activement part à ces démarches s'inscrivent dans des dynamiques d'apprentissage. En s'appuyant sur les théories de la démocratie délibérative qui mettent en avant la fonction de la délibération comme « école de la démocratie » (Manin, 1985 ; Mansbridge, 1999 ; Fishkin, 2005) ou sur les réflexions de la sociologie des sciences autour de la notion de démocratie technique traduisant un effacement progressif des frontières entre savoirs experts et savoirs « profanes » (Callon, Barthe et Lascoumes, 2001), de récents travaux de la science politique française ont cherché à qualifier ces « savoirs citoyens » mobilisables dans les dispositifs de démocratie participative (Sintomer, 2008 ; Fromentin et Wojcik, 2008 ; Topçu, Cuny et Serrano-Velarde, 2008 ; Nez, 2010 ; Talpin, 2010 ; Deboulet et Nez, 2011)¹.

Cette communication vise à replacer la question des apprentissages par la participation dans une trajectoire plus large des acteurs. Que font les citoyens des savoirs qu'ils acquièrent au contact des associations, des élus et des techniciens ? Leur qualification par la participation est-elle limitée aux instances participatives ou leur sert-elle de tremplin vers d'autres projets associatifs ou politiques ? Dans quels espaces reconvertisent-ils leurs compétences ? Et que deviennent les associations, lorsqu'elles s'investissent dans les dispositifs participatifs ? L'objectif est notamment de voir si les participants s'inscrivent dans des processus de politisation, dans le sens où ils seraient amenés à requalifier des questions initialement non-politiques et personnelles en des problèmes collectifs traitables publiquement (Lagroye, 2003). Sans entrer dans les débats théoriques sur l'usage des termes, je m'inspire ici des travaux de la sociologie de l'engagement autour de la notion de trajectoire ou de carrière militante (Fillieule et Mayer, 2001 ; Fillieule, 2001 ; Sawicki et Siméant, 2009), qui invitent à une analyse processuelle de l'engagement militant. En comparant leur expérience antérieure et leur pratique participative, on repère une évolution des trajectoires individuelles mais aussi collectives, lorsque les citoyens et les associations s'investissent activement et régulièrement dans le processus de participation.

¹ Dans ma thèse de doctorat, en m'appuyant sur une typologie initiale des savoirs citoyens élaborée par Yves Sintomer (2008), j'ai montré que les individus comme les groupes peuvent mobiliser trois types de savoirs sur les questions urbaines : si les savoirs d'usage sont des savoirs non spécialisés fondés sur une pratique du territoire, les savoirs professionnels sont des savoirs plus systématisés basés sur une expertise technique, tandis que les savoirs militants se réfèrent à l'inscription dans des réseaux d'acteurs et à la maîtrise de savoirs et de savoir-faire politiques.

L'analyse s'appuie sur une enquête ethnographique menée sur plusieurs dispositifs participatifs à Paris et à Cordoue, deux villes emblématiques de la démocratie participative telle qu'elle se développe en France (démocratie de proximité) et en Espagne (démocratie associative)². Pendant trois ans (2007-2009), j'ai suivi plus d'une centaine de réunions et réalisé une trentaine d'entretiens avec des citoyens impliqués dans ces démarches. Certains entretiens ont été conduits avec les mêmes acteurs, à plusieurs années d'intervalle, pour suivre leur parcours d'engagement. À Paris, notre analyse repose sur le suivi de trois dispositifs participatifs. Dans le 20^e arrondissement, un budget participatif a été mis en place sur les investissements de voirie à partir de 2002, afin d'intégrer le savoir d'usage des habitants à la construction de la proposition budgétaire de l'arrondissement. Le dispositif repose sur sept conseils de quartier, qui élaborent chacun une proposition d'investissements hiérarchisés pour leur territoire. À Belleville, les citoyens impliqués dans le conseil de quartier ont mis en place un collectif d'habitants pour débattre et élaborer des propositions sur la requalification du boulevard de Belleville. S'inscrivant dans la continuité des revendications associatives dans le Bas-Belleville (notamment de la Bellevilleuse, association créée en 1989 pour lutter contre un projet de ZAC visant à détruire plus de 90% du bâti dans le quartier), ils cherchent à produire une réflexion citoyenne sur ces projets d'aménagement. Notre troisième cas d'étude est le comité permanent de concertation sur la ZAC Paris Rive Gauche, qui a été mis en place en 1997 sous la pression des associations contestant le programme et le plan d'aménagement du secteur, notamment de Tam-Tam qui s'est constituée en 1990 pour lutter contre le projet de la ville. Depuis 2002, les élus du 13^e arrondissement ont intégré une représentation des conseils de quartier aux côtés des associations et des partenaires institutionnels. À Cordoue, je me suis intéressée au processus du budget participatif qui a permis aux citoyens, de 2001 à 2006, de décider d'une partie des investissements du budget de la ville (environ 4%) en prenant part à des assemblées publiques. Face à une forte critique des associations de quartier remettant en cause le principe de participation universelle, le dispositif a connu une réforme en 2005 donnant une place plus importante aux représentants associatifs, avant d'être abandonné par l'équipe municipale en 2007.

Afin d'analyser les processus de qualification et de politisation des participants dans ces dispositifs à Paris et à Cordoue, nous nous intéresserons d'abord aux trajectoires individuelles et aux espaces dans lesquels les citoyens reconvertissent les savoirs acquis par la participation. Notre réflexion portera ensuite sur les trajectoires collectives, en analysant l'évolution de l'activité associative depuis la mise en place de ces nouveaux dispositifs participatifs.

Trajectoires individuelles : des savoirs reconvertis dans trois sphères d'action

J'ai observé, parmi les citoyens les plus investis dans les dispositifs participatifs à Paris et à Cordoue, une évolution des trajectoires individuelles qui témoignent d'une prise en compte progressive de l'intérêt général et d'une montée en capacité à intervenir sur les enjeux politiques et urbains. Le suivi de ces trajectoires individuelles montre que les citoyens reconvertissent les compétences acquises par la participation dans trois types d'espaces : les sphères associative, participative et politique. Si certains recyclent les savoirs acquis en participant dans leurs organisations sociales de départ ou s'investissent dans de nouvelles associations, d'autres poursuivent leur engagement dans les instances de participation locale, tandis qu'un dernier type de parcours s'inscrit dans le milieu partisan et peut se solder par une intégration de l'équipe municipale. Les citoyens actifs au sein des dispositifs participatifs deviennent ainsi des militants associatifs plus qualifiés (« les militants accomplis »), des experts de la participation (« les piliers des dispositifs participatifs ») ou des professionnels de la politique (« les nouvelles élites politiques locales »)³.

² Cette enquête a été réalisée dans le cadre d'une thèse en sociologie sur les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif à Paris et Cordoue (Nez, 2010) et d'un partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) sur les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe (Adels/Cresppa/Lavue/Région Ile-de-France).

³ Je rejoins ici en partie Julien Talpin (2007), qui définit quatre « personnages » issus de la participation : « le cynique » qui, déçu par la participation, cesse de participer et devient un sceptique de la politique ; « l'activiste du budget

Il s'agit de trajectoires types, sachant que les individus peuvent se situer dans plusieurs espaces à la fois, lorsqu'ils combinent différents types d'engagements (par exemple, un engagement dans les sphères associative et participative), et passer d'une sphère d'action à une autre en reconvertissant des savoirs acquis dans d'autres espaces. Les apprentissages dans la sphère participative interviennent à plusieurs moments dans un parcours d'engagement local : ils peuvent affecter la trajectoire de citoyens peu investis avant d'intégrer un dispositif participatif, qui constitue le point de départ de leurs parcours d'engagement, ou réorienter la trajectoire de citoyens militant déjà par ailleurs avant de prendre part au dispositif participatif, qui représente alors un passage de formation important dans leur trajectoire militante.

Les militants accomplis

Le premier type de trajectoire est celle du « militant accompli » qui fait déjà partie d'une organisation lorsqu'il prend part au dispositif participatif et qui, sans s'investir à long terme dans la sphère participative, revient rapidement à la sphère associative. Le militant recycle ainsi les savoirs acquis par la participation dans son ou ses organisation(s) de départ, ou dans de nouvelles organisations. L'engagement participatif constitue, de ce point de vue, une étape formatrice dans des carrières militantes stabilisées et produit un militantisme plus qualifié. J'ai notamment rencontré cette figure à Cordoue où des agents et/ou des représentants du budget participatif, déjà investis dans une association avant de prendre part au processus, ont continué à s'impliquer dans le mouvement associatif quand l'expérience participative a pris fin, en y recyclant des savoirs acquis au sein du budget participatif.

Juan était déjà investi dans l'association des parents d'élèves du collège de ses enfants, dans la plateforme pour le développement des pistes cyclables à Cordoue et, par ce biais, dans le conseil thématique de l'environnement, avant de prendre part au budget participatif. Il a toujours participé à l'association de son quartier, sans prendre toutefois de responsabilités car il n'était « pas attiré⁴ » par ce mode de participation. Cet employé de bureau a toujours voté pour le Parti communiste, puis pour la Gauche unie, sans jamais prendre sa carte. Juan se considère comme « un citoyen assez engagé dans la participation dans son ensemble ». Lorsqu'il tombe « par hasard » sur une convocation pour l'assemblée du budget participatif de son quartier, « la motivation fut spontanée parce que je l'avais déjà ». De 2001 à 2003, Juan occupe plusieurs fonctions au sein du budget participatif, comme agent et représentant. Grand défenseur du processus dont « l'objectif le plus important n'est pas de distribuer l'argent de la municipalité mais l'apprentissage de la citoyenneté », c'est lui qui lance l'initiative de la plateforme des agents pour maintenir et améliorer le premier modèle de budget participatif, lorsque le mouvement associatif le remet en cause. La forte désillusion devant l'arrêt et la transformation du processus le rend critique sur la gestion de la Gauche unie : « Si tu crées un tout petit peu d'illusion, et ensuite si c'est un échec comme ça a été le cas avec le budget participatif, la désillusion est énorme, il y a une forte frustration chez les gens qui y ont pris part (...). Depuis que j'ai participé au budget participatif, je me suis plus éloigné de la Gauche unie que je m'en suis rapproché. » Si Juan s'est désengagé de la sphère participative depuis le changement de modèle de budget participatif, il continue à s'impliquer dans la sphère associative : « Je me suis complètement désintéressé de l'affaire [je lui demande son point de vue sur l'évolution du budget participatif], ça fait quatre ans, j'ai ma famille, je faisais ça bénévolement (...) Mais je suis toujours engagé dans quelque chose. » Juan n'exclut pas de s'impliquer à nouveau si le budget participatif était relancé, mais pose ses conditions : « Je m'impliquerais mais les conditions et l'engagement politique devraient être très clairs, et je doute que ce soit le cas. » Malgré sa déception à l'égard de l'évolution du budget participatif, il reconnaît avoir acquis par ce

participatif » qui ne réinvestit pas ces compétences nouvellement acquises sur d'autres scènes politiques, mais continue à participer au sein du dispositif participatif ; « l'activiste de la société civile locale » et « le politicien local » qui réinvestissent leurs nouvelles compétences en prenant part à la sphère associative pour l'un, à la sphère politique locale pour l'autre. En me focalisant sur les processus d'acquisition de compétences et leur traduction dans les trajectoires des citoyens, je ne me suis pas intéressée à la figure du « cynique » qui est pourtant présente dans mes cas d'étude.

⁴ Cette citation et les suivantes sont issues de l'entretien du 18 mai 2009.

biais des savoirs et savoir-faire, professionnels et militants, qui renforcent sa manière d'agir dans les associations où il milite :

« [Comment c'était les formations dans le budget participatif ?] J'ai appris beaucoup, c'est très enrichissant, je me suis formé personnellement, beaucoup. A titre personnel, je dois beaucoup de choses au budget participatif. [Qu'est-ce que tu as appris ?] Bah à participer, à savoir écouter, à pouvoir parler, donner mon avis, à pouvoir observer, à hiérarchiser les besoins, à codécider, j'ai appris énormément, je me suis vraiment enrichi, en tant que personne et citoyen investi dans la participation. [Ta participation au budget participatif a changé ta manière d'agir dans la plateforme pour le développement des voies cyclables et dans l'association des parents d'élèves ?] Je crois que oui, ça m'a enrichi, mon implication dans le budget participatif a amélioré ma manière d'agir au sein de ces collectifs, pas mal oui. Il y a aussi la relation avec la municipalité, que je connais plus à fond, je sais maintenant comment évoluer en son sein, pour représenter n'importe quel collectif, c'est clair que ça, ça s'est beaucoup amélioré. »

Le budget participatif a également représenté un passage de formation important dans la trajectoire militante de Felipe. Avocat de formation et employé dans un centre d'urgences, ce jeune cordouan a été agent du budget participatif en 2003. Il militait au mouvement des sans terre, une organisation de soutien politique au mouvement social brésilien, et prenait part de cette manière au regroupement d'organisation sociales *Córdoba solidaria*. Felipe s'investit dans le budget participatif pour un travail universitaire : « J'ai voulu faire quelque chose de mixte du point de vue du citoyen et du chercheur. Je ne suis pas chercheur, je ne suis pas sociologue. Le master, je l'ai fait pour apprendre, pour avoir une nouvelle expérience⁵. » Il se présente pour devenir agent car « c'était une figure neutre, je pouvais prendre la parole, mais pas voter, je devais animer les assemblées, répondre aux doutes des participants et suivre l'ensemble du processus ». S'il prend part à la plateforme qui se constitue en défense du budget participatif pour soutenir le principe « une personne, une voix » et améliorer les défauts dans « la formation et l'information », Felipe se désintéresse de la question une fois le premier modèle de budget participatif abandonné : « Quand j'ai commencé à participer, j'ai vu beaucoup de choses qui ne m'ont pas plu, j'ai donc terminé le travail et j'ai continué à mener ma vie normale, et je ne me suis pas intéressé à nouveau au budget participatif, donc je ne sais pas comment fonctionne le nouveau modèle, et je n'ai aucune envie d'approfondir la question. » Comme Juan, Felipe continue à s'investir dans la sphère associative, en intégrant un collectif d'autoconsommation écologique visant à promouvoir de nouvelles relations économiques et sociales. S'il ne s'investit pas dans les autres instances participatives locales, il estime avoir beaucoup appris avec le budget participatif :

« Pour moi, ça a été un cadeau de la vie, ensuite ça ne m'a pas plu, mais ça a été une bonne opportunité pour apprendre. (...) Quand tu t'investis dans le processus, l'apprentissage est énorme, tu finis par apprendre à être solidaire avec le reste du quartier, avec les autres rues ; tu es amené à être technicien parce que pour prendre des décisions, tu dois savoir pourquoi cette rue est comme ça, et pas celle-ci ; tu es amené à être politique parce qu'il faut que tu répartisses de l'argent ; tu es amené à être gestionnaire, à répartir les budgets, tu apprends donc une quantité de rôles... c'est incroyable ! »

Décus par le budget participatif, Juan et Felipe ont arrêté de s'investir dans la vie participative locale, mais ils ont continué à militer dans la sphère associative, en recyclant des savoirs professionnels et militants acquis par leur participation. Si les transferts de savoirs entre citoyens et représentants institutionnels (responsables politiques et administratifs) ont été plus faibles à Cordoue que dans d'autres expériences étant donnée la faiblesse des espaces d'interlocution entre ces acteurs (Nez, 2010), les militants associatifs ont acquis de nouvelles compétences en prenant part à un dispositif décisionnel sur des questions budgétaires. Ils ont aussi appris au contact d'autres associations et de citoyens non organisés. Leur engagement dans le budget participatif a ainsi constitué une étape formatrice importante dans leur trajectoire militante.

⁵ Cette citation et les suivantes sont issues de l'entretien du 23 avril 2009.

Les piliers des dispositifs participatifs

Contrairement aux militants accomplis, « les piliers des dispositifs participatifs » réinvestissent l'essentiel des savoirs acquis par la participation dans la sphère participative. Militants dans des organisations sociales ou politiques, ou simples citoyens non organisés, ils s'investissent durablement dans l'espace de la participation locale, en étant souvent actifs parallèlement dans la sphère associative, sans s'engager toutefois dans la sphère politique. La qualification des citoyens les plus actifs dans les dispositifs participatifs entraîne une professionnalisation de la participation qui est paradoxale car elle crée de nouveaux experts de la participation là où l'on cherchait à attirer les citoyens ordinaires (Talpin, 2007). Pour ces nouveaux « notables » locaux, qui assurent le lien entre la population et l'équipe municipale, l'engagement participatif constitue la première étape d'un parcours d'engagement local ou une bifurcation dans une trajectoire militante réorientée vers la sphère participative.

Le premier type de trajectoire est surtout présent dans le 20^e arrondissement, où les membres des conseils de quartier ne sont pas toujours actifs au sein d'une organisation avant d'intégrer le dispositif participatif. C'est le cas de Paul à Belleville qui, très « agacé » par la dangerosité du carrefour en bas de chez lui, se rend à son conseil de quartier après avoir reçu une annonce dans sa boîte aux lettres. Son engagement participatif sera progressif :

« A la première réunion, j'ai quitté la salle, je me suis dit "ce n'est pas la peine d'assister à une réunion où le maire traite ta présence comme une faveur consentie au peuple". J'étais très dégouté mais après j'ai dû avoir une autre annonce, sur des questions de voirie, j'ai assisté à une ou deux réunions de loin, en spectateur (...) Au fil des mois, j'ai assisté à d'autres réunions, j'étais inscrit comme invité permanent, et à un moment donné il y avait la constitution d'un groupe de travail sur l'aire de jeux du parc de Belleville, je me suis porté volontaire. C'était très intéressant, j'ai appris beaucoup sur la réglementation, sur le rapport entre les élus à la réglementation en termes de responsabilité, sur le fonctionnement des marchés. Je suis curieux, donc ça m'intéressait de savoir comment ça marchait⁶. »

S'investissant peu à peu dans les activités du conseil de quartier, Paul devient officiellement membre lors du renouvellement au mi-mandat, sur le collège associatif. Il avait adhéré entre temps à l'association de quartier « la Ménilmontante » parce que « tout ça c'est les mêmes intérêts, si je m'intéressais aux problèmes de voirie au conseil de quartier, c'était aussi les aspects voirie à la Ménilmontante, (...) ça marche ensemble ». Américain, Paul se porte également candidat pour le conseil des résidents étrangers non communautaires du 20^e arrondissement. Cet habitant d'une quarantaine d'années devient ainsi un militant « multicasquette », principalement dans la sphère participative : « A la longue, j'en suis quand même venu à une forme de militantisme un petit peu plus active, je pense que si on veut que les choses changent, il vaut mieux essayer de les changer plutôt que de rouspéter. Je rouspète toujours, mais maintenant j'essaie aussi d'agir un peu quand même. » Représentant le conseil de quartier au groupe de travail local de la Semaest, la société d'aménagement s'occupant du développement économique dans le quartier, Paul est devenu un des piliers du conseil de quartier Belleville. Si l'urbanisme n'a rien à voir avec sa profession, il a acquis de solides compétences techniques au contact des services de la ville et du représentant de la Bellevilleuse dans le conseil de quartier, au point d'être l'un des principaux experts des questions de voirie dans la commission cadre de vie et dans le collectif citoyen à Belleville. Paul ne fait partie d'aucun parti politique, mais il a pris part au comité de soutien des Verts aux dernières municipales « plutôt parce que Louise [conseillère de quartier] m'avait demandé, et parce que concrètement au niveau de l'arrondissement, j'ai trouvé que les Verts étaient les plus engagés au sein des conseils de quartier, pour vraiment résoudre les problèmes, et vu la façon de faire du Parti socialiste et de Delanoë, je pense c'était bien d'avoir un peu d'opposition interne ». Au moment de l'entretien, fort de ses nouveaux savoirs professionnels et militants, Paul souhaitait continuer à s'investir dans le conseil de quartier pour la nouvelle mandature. S'il n'est aujourd'hui plus officiellement conseiller

⁶ Cette citation et les suivantes sont issues de l'entretien du 16 septembre 2008.

de quartier, l'association qu'il représentait ayant disparu, il continue à s'investir dans les commissions de travail du conseil de quartier Belleville et dans le collectif bellevillois « Sauvegarde et Avenir de l'ancien Relais de Poste ».

Si Paul à Belleville est emblématique du citoyen peu investi qui se prend au jeu de la participation locale, Carmen à Cordoue incarne la bifurcation d'une trajectoire militante vers la sphère participative. Militante de longue date dans le mouvement associatif local, cette femme de soixante ans fait partie d'organisations sociales depuis plus l'âge de treize ans : « On me surnomme la Mère Teresa de Calcutta, mais je ne suis ni croyante ni pratiquante. Par contre, j'aime les gens et toute ma vie je l'ai consacrée à ce qu'ils aient une bonne qualité de vie et, quand ils ont des problèmes, je m'implique, je n'arrive pas toujours à les résoudre, mais je suis une activiste depuis que je me souviens, depuis toujours⁷. » A quinze ans, lorsqu'elle achète un appartement dans le quartier ouvrier de *Campo de la Verdad*, Carmen intègre l'association du quartier pour lutter contre la pauvreté et revendiquer des infrastructures de base. Mère de famille, elle s'investit dans les instances dirigeantes de l'association des parents d'élèves et dans des organisations sociales dédiées aux femmes et à l'immigration. En tant que membre de la plateforme contre les violences dont sont victimes les femmes, elle participe au conseil thématique des affaires sociales. En 1996, Carmen intègre la fédération des associations de quartier de Cordoue, où elle s'occupe des affaires sociales. Présidente de l'association de son quartier, vice-présidente du conseil de son secteur et présidente du conseil du mouvement citoyen depuis 2008, elle est aujourd'hui une figure centrale du mouvement associatif cordouan, impliquée au premier plan dans les instances de participation locale. Carmen, qui récuse toute affiliation politique, se présente comme « une femme de terrain » et annonce fièrement qu'elle est la « présidente de tous les présidents ». Or, son implication active dans le budget participatif a constitué une étape fondamentale dans cette trajectoire militante ascendante, comme se souvient l'élue en charge de ce dispositif : « Aujourd'hui, la présidente du conseil du mouvement citoyen est une femme, une mère de famille, qui s'est impliquée depuis le départ dans le budget participatif, qui y a fait ses armes, et je sais que ce qu'elle a appris par le budget participatif lui a donné un regard beaucoup plus large et plus riche que celui des acteurs auparavant impliqués dans le système participatif⁸. »

Carmen a pris part au budget participatif de la première à la dernière année, en occupant plusieurs fonctions comme celles d'agent et de représentant. Si elle met souvent en avant son incompétence technique ou ses difficultés à prendre la parole en public, elle reconnaît avoir beaucoup appris en s'investissant dans ce processus participatif : « On doit être des cogestionnaires de notre ville, donc on ne peut pas seulement voir la porte de notre maison, nous voulons être une administration responsable, pas seulement vouloir ce qui nous appartient. Le budget participatif a été utile pour tout le monde, il nous a donné une maturité⁹. » Sa prise en compte de l'intérêt général est sans doute en partie liée à sa participation dans le budget participatif, qui a constitué un moment de formation important dans sa longue trajectoire militante : « L'idée que nous avons de cette ville c'est de prendre toujours la ville dans son ensemble, pas les questions particulières, parce qu'on n'arrive à rien si on ne regarde pas le collectif. Si on commence à revendiquer l'éclairage, ce n'est pas une personne qui va dire installez-moi la lumière chez moi, l'éclairage va arriver dans un quartier et pas chez une seule personne¹⁰. » Carmen, qui s'investit aujourd'hui avant tout dans la sphère participative, au titre de son engagement dans le milieu associatif, participerait au budget participatif s'il était relancé dans la ville « parce que j'y crois, l'unique manière de faire vivre la démocratie c'est que les citoyens participent, tous les citoyens, qu'ils soient organisés ou non¹¹ ».

⁷ Cette citation et les suivantes sont issues de l'entretien du 27 avril 2009.

⁸ Entretien avec Maria José Moruno, élue à la participation citoyenne de 1999 à 2001, le 4 mai 2009.

⁹ Intervention de Carmen dans un atelier des journées du réseau national pour les budgets participatifs, à Cordoue le 25 avril 2009.

¹⁰ Entretien du 27 avril 2009.

¹¹ *Ibid.*

Les parcours de Paul et de Carmen illustrent le processus de politisation des individus par la participation, qui se traduit par un engagement dans les sphères associative et surtout participative. Il peut également déboucher, dans d'autres cas, sur un parcours d'élu local.

Les nouvelles élites politiques locales

Les habitants reconvertissent parfois leurs savoirs acquis par la participation dans la sphère politique locale, en devenant des professionnels de la politique. Ce sont des citoyens impliqués dans la sphère participative et souvent associative mais non affiliés à un parti politique, qui sont approchés par les partis politiques afin d'ouvrir leurs listes électorales à des « représentants de la société civile », ou des militants politiques pour qui le dispositif participatif constitue un tremplin vers une carrière politique. Dans les deux cas, l'engagement participatif est reconverti dans un parcours d'élu local. Trois conseillers municipaux (sur trente-neuf) du 20^e arrondissement, élus en 2008, ont ainsi fait leurs armes dans les conseils de quartier avant d'intégrer l'équipe municipale à des postes de responsabilité. Il s'agit du premier adjoint (socialiste) en charge de la culture, des finances et des budgets participatifs ; de l'adjoint (communiste) en charge de l'urbanisme, de l'architecture et de l'espace public ; et de l'adjointe (verte) en charge de l'environnement, du développement durable, des espaces verts et du plan climat. Pour ces trois individus qui avaient déjà intégré un parti politique avant de s'investir dans le conseil de quartier (à titre de représentants de leur parti), leur engagement participatif a pu favoriser leur inscription en position éligible. D'autres conseillers de quartier, par ailleurs dirigeants associatifs mais non encartés, ont également été approchés par les partis politiques pour composer les listes électorales. C'est le cas de plusieurs membres de conseil de quartier qui ont rejoint la liste de Michel Charzat¹², à l'instar du président du conseil de quartier Gambetta ou de la présidente du conseil de quartier Saint-Blaise, qui a refusé l'offre par manque de disponibilité :

« Les deux listes m'ont proposé de venir, la liste officielle du Parti socialiste et l'autre [celle de Michel Charzat], et les deux m'ont dit, "Vous avez l'expérience d'un conseil de quartier, vous avez fait autant de boulot voir plus qu'un conseiller d'arrondissement", et je veux bien le croire. [Et vous n'avez pas accepté ?] Si je n'avais pas le boulot que j'ai, je me serais sûrement engagée¹³. »

J'approfondis ici le cas d'Anaïs, habitante du quartier de la Réunion devenue coprésidente du conseil de son quartier et animatrice de la commission espaces publics, puis élue d'arrondissement en charge des questions environnementales, car il est symptomatique de ce type de trajectoire. J'ai rencontré Anaïs lorsqu'elle était conseillère de quartier, suivi ses interventions dans les réunions participatives dans son quartier et dans le 20^e arrondissement, puis observé des réunions où elle intervenait en tant qu'élue. J'ai réalisé avec elle un entretien deux ans après son élection, pour revenir sur ce passage du statut d'habitante à celui d'élue locale, en termes de reconversions de savoirs acquis par la participation. Cette femme d'une quarantaine d'années, intermittente du spectacle, s'est rendue à son conseil de quartier pour régler un problème de voirie en bas de chez elle. Si elle était déjà membre d'une association de parents d'élèves et depuis peu militante chez les Verts, Anaïs était encore peu investie dans les sphères associative et politique. En s'impliquant dans le conseil de quartier, elle a d'abord acquis un sens de l'observation, qui a élargi son savoir d'usage : « J'ai appris plein de trucs sur l'urbanisme et l'espace public, c'est vrai que je ne vois plus les rues de la même façon. Quand je vais dans le 16^e arrondissement, je me dis ils sont tarés, il n'y a que des rues hyper étroites, bon il y a aussi de grandes avenues, avec des voitures garées de chaque côté, mais il reste à peine un mètre pour les gens¹⁴... » En côtoyant les professionnels de la ville, cette conseillère de quartier a surtout acquis des compétences techniques sur l'urbanisme, au point de jouer un rôle de « traductrice » auprès des autres habitants :

¹² Aux élections municipales de 2008, Michel Charzat, mairie socialiste du 20^e arrondissement depuis 1995, se présente sur une autre liste que celle officiellement soutenue par le Parti socialiste, suite à un conflit interne.

¹³ Entretien du 12 février 2008.

¹⁴ Cette citation et les suivantes sont issues de l'entretien du 20 février 2007.

« Une fois qu'on avait compris l'histoire des filets de hauteur, de largeur de bois, de protection ville de Paris, de protection volumétrique, de protection des espaces libres, de protection des jardins, enfin tout ça c'est des notions que moi je ne connaissais pas du tout avant. (...) Une fois qu'on a intégré le vocabulaire et les idées qu'il symbolise, ça ne pose plus de problème. Bon c'est vrai, on se rend compte qu'il y a des gens qui ont du mal. Mais étant donné que nous, en tant que conseillers, on avait moins de mal, on pouvait traduire les choses. »

Cet apprentissage du langage et des codes techniques de l'urbanisme résulte d'un contact régulier avec les services techniques : « Il y a eu deux ou trois réunions à l'Hôtel de ville où les services nous expliquaient leur démarche et détaillaient un peu les différentes propositions qu'ils avaient. » C'est aussi le résultat d'un processus autodidacte : « Non, il n'y avait pas de formation, il y avait juste les documents qui étaient joints aux cartes. Bah on regardait, protection volumétrique qu'est-ce que ça veut dire, on protège le volume voilà quoi. Donc c'est sur le tas, en faisant le truc, à plusieurs, en décortiquant la chose. » Dans le cas d'Anaïs, l'acquisition de connaissances techniques n'est pas tellement liée au contact avec les acteurs associatifs, comme c'est le cas à Belleville, car les associations locales d'urbanisme sont peu présentes dans le conseil de quartier de la Réunion. Au final, Anaïs devient plus compétente sur le plan technique que l'élu chargé des transports à Paris, au point de le suppléer pour expliquer le projet de réaménagement de la place de la Réunion aux habitants, invités à se prononcer sur deux options d'aménagement dans un référendum local : « On a présenté le projet sur le marché pendant quinze jours, on présentait les projets, avec des planches, des tableaux. (...) Baupin [élu parisien en charge de la voirie] se pointait, mais il ne connaissait pas vraiment les trucs, il disait "allez voir plutôt Anaïs, elle va pouvoir vous expliquer les différents plans". »

L'animation pendant trois ans des plénières du conseil de quartier et des réunions de la commission espaces publics a également apporté à Anaïs des savoir-faire militants : prendre la parole en public, animer une réunion, gérer les conflits, etc. Son implication dans le budget participatif de la voirie lui a notamment permis d'acquérir des connaissances sur la méthode de participation. Elle a, par ce biais, participé à une formation organisée par l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (Adels) sur la prise en compte des savoirs citoyens dans les dispositifs participatifs. Le budget participatif lui a aussi permis de mieux connaître le fonctionnement administratif et politique d'une mairie d'arrondissement, et ses liens avec la mairie centrale. Anaïs a ainsi progressivement acquis un capital militant¹⁵. Elle a intégré des réseaux d'acteurs, en multipliant les contacts auprès des services, des élus, des associations et des habitants. En quelques années, cette habitante est passée d'un savoir d'usage, lié à la prise en compte de ses intérêts immédiats, à une expertise politique et urbanistique, qu'elle a cherchée à reconverter ailleurs : « Les compétences que j'ai acquises, j'ai envie qu'elles servent quelque part » me dit-elle en février 2007. Anaïs s'investit finalement dans la politique locale pour « passer de la proposition à l'action¹⁶ », en se présentant sur la liste du parti qu'elle avait intégré au même moment que le conseil de quartier. Deux ans après son élection dans le 20^e arrondissement, alors qu'elle a mis en place plusieurs dispositifs dont un budget participatif sur les espaces verts, en recyclant une compétence sur la méthode acquise dans le conseil de quartier, Anaïs revient sur les savoirs qu'elle a acquis en participant et qui lui sont utiles pour son travail d'élue :

« Il y a tout l'aspect écoute des gens, gérer des réunions, ne pas s'inquiéter quand les gens hurlent, les laisser évacuer leur stress face à la prise de parole en parlant fort. Il y a aussi le côté perception de la vitesse avec le temps pour que les projets soient réalisés par la ville, ne pas s'inquiéter si ça met un, deux, trois ans... Il y a aussi tout le côté fonctionnement de la ville : le vocabulaire, les délégations, tout ça. Je fais aussi le lien entre les aménagements par exemple

¹⁵ « Incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir, [le capital militant] recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines "reconversions" » (Matonti et Poupeau, 2004, p. 8).

¹⁶ Cette citation et la suivante sont issues d'un deuxième entretien réalisé avec Anaïs le 31 mars 2010, trois ans après notre premier entretien et deux ans après son élection à la mairie du 20^e arrondissement.

d'espaces publics ou d'équipements, et la vie des gens. (...) J'ai la perception de la façon dont les gens vont prendre un aménagement devant chez eux. La dernière fois, il y avait des gens de la rue de la Mare qui étaient remontés parce qu'on leur avait mis des potelets dans leur rue sans leur dire. Je comprends leur anxiété et leur colère, quand ils nous disent "on ne nous a pas demandé notre avis", parce que j'étais conseillère de quartier. Les élus qui n'ont pas été conseillers de quartier ont plus de mal à percevoir les enjeux pour les gens dans ces cas-là, alors que moi je fais ce lien. »

Dans le cas d'Anaïs, la participation au conseil de quartier, source d'un apprentissage multiforme, a constitué à la fois le point de départ d'un engagement local et un accélérateur de sa carrière politique. Au début de son premier mandat, cette élue locale n'exclut cependant pas de revenir à d'autres engagements associatifs ou participatifs. Si les individus peuvent recycler les savoirs acquis par leur participation dans la sphère politique locale, provoquant un détachement temporaire des sphères associative et participative (du point de vue citoyen, l'individu pouvant s'engager dans les dispositifs participatifs à titre d' élu), ils peuvent aussi retourner à la vie associative et participative une fois leur mandat terminé. C'est le cas de François, membre de plusieurs associations, qui a mis de côté ses engagements associatifs lorsqu'il a pris en charge la délégation à la démocratie participative et au développement de la vie associative dans le 13^e arrondissement, de 2001 à 2008. N'étant pas réélu en 2008, ce militant aux Alternatifs a repris ses fonctions dans le bureau de Tam-Tam et s'est impliqué dans la concertation à Paris Rive Gauche, en reconvertissant dans les sphères associative et participative des savoirs acquis dans son expérience d' élu. Au-delà des trois trajectoires types que j'ai définies pour montrer la multiplicité des espaces de diffusion et de reconversion des savoirs acquis par la participation, on voit donc que ces trajectoires sont loin d'être linéaires et que les passerelles sont nombreuses entre les différents rôles. Les individus peuvent passer d'une scène d'engagement à une autre en diffusant leurs savoirs. Toutefois, si le cercle des individus qui ont un pouvoir ou une certaine influence sur la gestion locale s'élargit avec la mise en place de dispositifs participatifs, cette ouverture reste restreinte aux citoyens mobilisés dans la durée.

Trajectoires collectives, entre dilution et qualification des associations

Si les trajectoires individuelles peuvent être réorientées par les effets d'apprentissages au sein des processus dialogiques, c'est également le cas des trajectoires collectives. Quand les associations de quartier ou d'urbanisme que j'ai observées à Paris et à Cordoue acceptent le jeu de la participation et prennent part à un processus dialogique, leur trajectoire peut prendre deux directions principales : soit une dilution de leur expertise associative dans le dispositif participatif, entraînant une disparition de l'association ou une réorientation vers d'autres types d'activités, soit un maintien des associations qui se professionnalisent et consolident leur expertise par la participation, en l'orientant davantage vers l'intérêt général.

La dilution de l'expertise associative dans la participation institutionnelle

Dans le 20^e arrondissement, plusieurs associations spécialisées dans l'urbanisme ont perdu de leur substance avec la mise en place des conseils de quartier. Une partie de leur expertise collective a été transférée vers ces instances, au risque de dénervier la vie associative. C'est le cas de la Bellevilleuse, qui est passée d'une position critique vis-à-vis des nouvelles instances de participation locale à une progressive absorption de ses membres et de ses activités au sein du conseil de quartier Belleville, comme en témoigne son président qui s'est peu à peu investi dans le dispositif participatif :

« Les échos qu'on avait de ce conseil de quartier, par l'ancien président de la Bellevilleuse, n'étaient pas très bons... ça ne sert à rien et tout ça. (...) Ma vraie entrée dans le conseil de quartier, ça a été au démarrage de l'opération quartier vert où j'ai été contacté, parce qu'à l'association, on savait que tout ce qui était aménagement de l'espace urbain, de la voirie, m'intéressait. (...) Le pas supplémentaire a été au moment du changement de fonctionnement de

présidence, le passage à trois coprésidents a permis un vrai suivi des dossiers, et puis une équipe a émergé, ce qui a fait que j'ai trouvé un peu un relais de ce qui était en train de se perdre à la Bellevilleuse, c'est-à-dire du monde, de l'énergie, des gens avec qui partager des envies de faire des choses, donc c'est vrai que ça a un petit peu pris le relais pour moi. Au fur et à mesure, tous les dossiers sont devenus des dossiers conseil de quartier dans lesquels nous, la Bellevilleuse, on amenait un peu notre connaissance de terrain, notre savoir-faire. (...) Depuis deux ans, l'association est un peu une coquille vide, (...) on sent bien qu'il y a un délitement de ça, contigu au fait que le conseil de quartier, lui, a pris un peu plus d'importance dans le quartier. Tous ces sujets sur lesquels on était attentifs et sur lesquels on a travaillé, le conseil de quartier s'en est emparé au fur et à mesure¹⁷. »

Si les statuts de l'association et du conseil de quartier diffèrent et si leurs actions sont restées complémentaires sur certains dossiers – « C'était important pour le conseil de quartier de pouvoir dire aussi la Bellevilleuse nous soutient sur tel ou tel point et nous de pouvoir dire en tant que Bellevilleuse, le conseil de quartier nous soutient aussi¹⁸ » –, la question de la dissolution de l'association est clairement posée à la fin 2007 au départ de son président. La structure associative est finalement maintenue mais s'éloigne très largement des questions d'urbanisme, reprises en charge par le conseil de quartier, pour se concentrer sur l'action sociale de proximité. Dans un autre quartier de l'arrondissement, les dossiers de l'association « Un poumon pour Saint-Blaise » ont été, de la même manière, repris par le conseil de quartier : « Les problèmes qu'on discutait au sein du Poumon, on les a déplacés. C'était le Poumon qui fédérait un peu les discussions sur l'urbanisme parce que c'était la seule association présente sur ces problèmes-là à Saint-Blaise. (...) Donc, on s'est tous retrouvés au conseil de quartier, on a déplacé les discussions qu'on avait au Poumon au sein du conseil de quartier¹⁹. » La transmission de l'expertise associative sur l'urbanisme vers le conseil de quartier s'est, là aussi, accompagnée d'un délitement de la vie associative et d'une absorption progressive de l'association dans le dispositif participatif : « On faisait des tas de choses sur l'environnement qu'on ne fait plus maintenant parce qu'on est cinq de la même association à être dans le conseil de quartier (...), du coup ça a un peu dénérvé notre association, le temps que je donne au conseil de quartier je ne peux pas le donner à l'association²⁰. » La structure associative s'est tout de même maintenue, en s'éloignant toutefois des enjeux d'urbanisme pour se recentrer sur les questions d'animation sociale.

Cette évolution est générale dans le 20^e arrondissement et probablement dans d'autres arrondissements parisiens. Elle interroge la possibilité d'un maintien des associations de défense du cadre de vie avec la mise en place de nouveaux dispositifs de participation locale, comme l'indique ce conseiller de quartier à Belleville, membre de l'association La Ménilmontante aujourd'hui disparue : « Les petites associations de quartier, est-ce vraiment compatible avec un conseil de quartier dynamique ? Ce n'est pas évident²¹. » On observe ainsi une dilution de l'expertise associative dans la vie participative locale, sachant que le délitement des associations initialement formées pour contrer un projet urbain, comme dans les cas de la Bellevilleuse ou d'un Poumon pour Saint-Blaise, est à mettre en lien avec le ralentissement de l'activité associative suite à l'arrêt ou la réalisation de l'opération urbaine sur laquelle elles se sont principalement mobilisées. L'absorption de ces associations par les conseils de quartier est ainsi, parfois, à replacer dans une trajectoire collective déjà déclinante, marquée par une diminution du nombre de leurs adhérents et militants, et d'un affaiblissement général de leurs activités.

¹⁷ Entretien du 20 novembre 2007.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Entretien avec le responsable de la commission voirie du conseil de quartier Saint-Blaise, le 20 février 2008.

²⁰ Entretien avec la présidente du conseil de quartier à Saint-Blaise, le 12 février 2008.

²¹ Entretien du 16 septembre 2009.

La qualification des associations par la participation

Le deuxième type de trajectoire collective, qui se caractérise à l'inverse par un maintien et un développement de l'expertise associative à travers son intégration dans un processus dialogique, est incarné par Tam-Tam à Paris Rive Gauche. Cette association, qui a fait partie comme la Bellevilleuse d'un renouveau de l'engagement associatif à Paris dans les années 1990, a constitué et renforcé son expertise collective en s'impliquant dans le comité permanent de concertation. Le contact régulier avec les élus et les services techniques au sein des réunions de la concertation, notamment dans les groupes de travail où les professionnels présentent leurs projets, a permis aux représentants associatifs d'acquérir des compétences techniques. Tam-Tam s'est également professionnalisé par le biais des moyens prévus dans le cadre de la concertation, comme la réalisation d'études alternatives ou la coordination des associations. L'association a aussi développé une compétence spécifique sur la méthode en prenant part à la concertation. Dans le cas de Tam-Tam, la constitution d'une expertise collective résulte non seulement de son inscription dans un processus dialogique, mais aussi dans une dynamique plus conflictuelle liée à l'action collective. La multiplication des actions de l'association en marge de la concertation (recours en contentieux, réunions publiques, appel à des expertises extérieures, formation de contre-projets, etc.) a en effet contribué à la formation de son expertise sur les dossiers techniques. Comme le montre Yann Renaud (2001), cette posture de l'association comme contre-pouvoir requiert une production de pièces, dans le cadre par exemple du processus d'action en justice. Si Tam-Tam est probablement l'association qui a le plus joué sur la tension entre actions au sein et en dehors de la concertation, constituant dans des dynamiques dialogiques et conflictuelles une expertise collective spécifique souvent orientée dans une perspective de contre-expertise, les autres associations les plus actives à Paris Rive Gauche comme l'Ada 13 ont également augmenté leur niveau de compétence en prenant part à la concertation. Le fait que ces associations se soient maintenues et renforcées par leur intégration à la concertation, sans se faire absorber dans le dispositif participatif comme c'est le cas des associations dans le 20^e arrondissement, s'explique par la configuration de la concertation à Paris Rive Gauche (qui diffère des conseils de quartier) et surtout par la temporalité du projet urbain qui est toujours d'actualité vingt ans après son lancement (alors que les projets de rénovation urbaine dans le Bas-Belleville et à Saint-Blaise sont aujourd'hui terminés).

Dans un autre contexte, les associations de quartier qui ont accepté le jeu de la participation lors des premières années du budget participatif à Cordoue se sont également qualifiées en s'inscrivant dans un processus dialogique. Le contact avec des citoyens non organisés et d'autres associations au sein du budget participatif les a incitées à considérer une perspective plus globale et plus solidaire de la ville, comme l'explique cet ancien agent du budget participatif : « Ce n'est pas la même chose d'avoir une association avec une autre association, qui au final vont s'affronter, et de mettre les deux ensemble avec plus de gens, elles doivent se montrer généreuses, solidaires, avec les propositions du voisin²². » C'est l'ouverture et la publicité du processus qui ont favorisé un élargissement de l'expertise associative, comme le reconnaît ce militant de longue date dans le mouvement associatif : « Ça nous oblige en quelque sorte, à travers la discussion et les votes, à établir des priorités et à privilégier le plus urgent, il n'y a pas de raison que ce soit mon aménagement, ça peut être aussi l'aménagement de ton quartier, de ta maison, de ta rue, ou un investissement culturel. Donc ça nous oblige à discuter entre nous et à prendre des décisions entre nous²³. » Si les trajectoires individuelles des citoyens impliqués dans les processus dialogiques témoignent d'une prise en compte progressive de l'intérêt général et d'une politisation de certains individus, les dispositifs participatifs incitent donc aussi les associations à monter en généralité, en les obligeant à interagir avec d'autres acteurs. Dans le cas du budget participatif à Cordoue, la méthodologie basée sur un principe de discrimination positive a favorisé la confrontation des participants à d'autres réalités territoriales : « On allait, les 28 représentants, dans un bus qui nous

²² Entretien du 23 avril 2009.

²³ Entretien avec le président de l'association *Santuario*, le 25 avril 2007.

menait de quartier en quartier, et on a vu toutes les propositions, *in situ*. Si tu vois un quartier sans éclairage alors que toi tu l'as déjà, tu vas être plus généreux envers la proposition de l'autre²⁴. » Le cas cordouan, qui s'apparente à cet égard aux budgets participatifs brésiliens²⁵, montre que cet élargissement de l'expertise associative n'est pas seulement dû aux interactions entre acteurs dans un processus dialogique, mais aussi à la configuration du dispositif participatif et plus précisément à la présence de critères de justice sociale dans la distribution des ressources.

Conclusion

Le suivi des trajectoires individuelles et collectives des participants à Paris et à Cordoue montre que les citoyens acquièrent une grande diversité de savoirs en s'investissant dans les dispositifs de démocratie participative, qu'ils peuvent ensuite continuer à mobiliser dans ces instances de participation ou reconverter dans d'autres scènes, notamment associative ou politique. On observe ainsi une forte montée en capacité des individus comme des collectifs, qui acquièrent des compétences techniques et des savoirs militants en participant. Le suivi de leur investissement dans la durée montre que les participants les plus actifs s'inscrivent dans un processus de politisation les incitant à dépasser leurs intérêts particuliers pour prendre en compte l'intérêt général et à traduire des questions initialement perçues comme personnelles en des problèmes collectifs appelant une réponse politique. Si les dispositifs de démocratie participative peuvent affaiblir certains acteurs en diluant l'expertise associative en leur sein, ils contribuent souvent à renforcer les capacités d'action individuelles et collectives. Cette professionnalisation des plus actifs tend à produire une nouvelle séparation entre savoirs experts et savoirs « profanes » au sein même de la sphère citoyenne (entre ceux qui s'investissent régulièrement dans ces instances et ceux qui ne participent pas ou peu), alors que la distance se réduit progressivement avec les experts de la politique et de la technique. Elle est pourtant la condition pour que les citoyens puissent avoir un impact sur la décision et une réelle influence sur les politiques publiques.

Bibliographie

- ABERS, Rebecca (1998), « La participation populaire à Porto Alegre au Brésil », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 80-81, p. 43-55.
- BACQUE, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (dir.) (2005), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris : La Découverte.
- BACQUE, Marie-Hélène et SINTOMER, Yves (dir.), FLAMAND, Amélie et NEZ, Héloïse (coll.) (2010), *La démocratie participative inachevée : genèse, adaptations et diffusions*, Paris/Gap : Adels/Yves Michel.
- BAIOCCHI, Gianpaolo (2005), *Militants and Citizens: The Politics of Participatory Democracy in Porto Alegre*, Palo Alto: Stanford University Press.
- BLONDIAUX, Loïc (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie : actualités de la démocratie participative*, Paris : Seuil.
- CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick (2001), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil.
- DEBOULET, Agnès et NEZ, Héloïse (2011), *Savoirs citoyens et démocratie participative dans la question urbaine*, Paris : Adels/Editions de la Villette.
- FILLIEULE, Olivier (2001), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, p. 199-217.
- FILLIEULE, Olivier et MAYER, Nonna dir. (2001), « Devenir militant », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, p. 19-215.
- FISHKIN, James (1995), *The Voice of the People: Public Opinion and Democracy*, New Haven: Yale University Press.

²⁴ Intervention d'une militante aux journées du réseau national pour les budgets participatifs, le 25 avril 2009.

²⁵ Sur l'expérience de Porto Alegre, voir les travaux de Gianpaolo Baiocchi (2005) et de Rebecca Abers (2008).

- FONT, Joan (dir.) (2001), *Ciudadanos y decisiones públicas*, Barcelona: Ariel.
- FROMENTIN, Thomas et WOJCIK, Stéphanie (dir.) (2008), *Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen*, Paris : L'Harmattan.
- GAXIE, Daniel (1978), *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Seuil.
- GRET, Marion et SINTOMER, Yves (2005 [2002]), *Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie*, Paris : La Découverte.
- LAGROYE, Jacques (2003), « Les processus de politisation », in LAGROYE, Jacques (dir.), *La politisation*, Paris : Belin, p. 360-361.
- MANIN, Bernard (1985), « Volonté générale ou délibération : esquisse d'une théorie générale de la délibération politique », *Le Débat*, n° 33, p. 73-93.
- MANSBRIDGE, Jane (1999), "On the Idea that Participation Makes Better Citizen" in ELKIN, Stephen and SOLTAN, Karen (dir.), *Citizen Competence and Democratic Institutions*, Philadelphie: Temple University Press, p. 291-325.
- MATONTI, Frédérique et POUPEAU, Franck (2004), « Le capital militant : essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, p. 4-11.
- NEZ, Héloïse (2010). *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8/Universidad Autónoma de Barcelona, 2010.
- RENAUD, Yann (2001), « Agir en justice : les usages du recours juridique par les associations », *Le philosophe*, n° 15, p. 118-131.
- SAWICKI, Frédéric et SIMEANT, Johanna (2009), « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant : note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, p. 97-125.
- SINTOMER, Yves (2008), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n° 31, p. 115-134.
- SINTOMER, Yves, HERZBERG, Carsten et RÖCKE, Anja (2008), *Démocratie participative et modernisation des services publics : des affinités électives ? Les budgets participatifs en Europe*, Paris : La Découverte.
- TALPIN, Julien (2007), *Schools of Democracy: How Ordinary Citizens Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Institut Universitaire Européen de Florence.
- TALPIN, Julien (2010), « Ces moments qui façonnent les hommes : éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 1, p. 91-115.
- TOPÇU, Sezin, CUNY, Cécile et SERRANO-VELARDE Kathia (dir.) (2008), *Savoirs en débat : perspectives franco-allemandes*, Paris : L'Harmattan.